

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Woolliams: A 10 heures, monsieur l'Orateur. Je pense qu'il s'agit de l'ensemble de la politique de taux d'intérêt élevés du gouvernement. Je constate que je l'ai mis dans une situation embarrassante.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Nous nous orientons nettement vers la controverse et je crois que nous devrions abandonner le sujet. D'ailleurs, le député a signifié son intention de débattre la question au moment de l'ajournement.

LA COMPAGNIE DES JEUNES CANADIENS

LA LETTRE DE M. SAULNIER AU PREMIER
MINISTRE—LES MESURES PRISES PAR
LE SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. D'après mes informations, M. Saulnier a dit qu'en avril, mai ou juin, il avait envoyé une lettre au premier ministre, exposant la situation relative à la Compagnie des jeunes Canadiens et aux agissements illégaux de ce groupe. Je demande au ministre si, en sa qualité de solliciteur général, copie de la lettre lui a été transmise et si elle a été remise à la Gendarmerie royale pour que celle-ci fasse le nécessaire?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Le député veut-il parler d'une lettre que je serais censé avoir écrite au premier ministre?

Des voix: Non.

M. Bell: Voilà que ça recommence.

M. Woolliams: Envoyez-le au Sénat, Pierre, il en a besoin.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre a besoin d'un autre appareil auditif. La lettre que M. Saulnier a dit avoir envoyée au premier ministre en avril, mai ou juin au sujet des activités singulières et séditeuses de certains membres de la Compagnie des jeunes Canadiens a-t-elle été soumise à son attention? A-t-il alors ordonné à la Gendarmerie royale d'y donner suite?

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, l'honorable représentant a formulé certaines assertions au sujet d'une lettre. Je ne sais rien au sujet d'une telle lettre, et je ne crois pas qu'elle ait jamais été écrite.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je demande au premier ministre: a-t-il reçu une lettre de ce genre et voudrait-il la déposer à la Chambre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne me souviens pas d'avoir jamais lu une telle lettre.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Trudeau: Je dirais, monsieur l'Orateur, qu'une telle lettre n'a jamais été envoyée ni reçue.

Le très hon. M. Diefenbaker: Mais des gens oublient parfois, même des choses importantes. Le premier ministre va-t-il faire chercher la lettre en question et, à supposer qu'on l'ait reçue et qu'on la trouve, la faire déposer à la Chambre?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il s'agit assurément d'une lettre fictive.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ce n'est pas ce que pense M. Saulnier.

Le très hon. M. Trudeau: M. Saulnier n'a jamais dit, que je sache, m'avoir adressé une telle lettre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Le premier ministre répondra-t-il à cette simple question: va-t-il faire chercher la lettre...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: ...et, si elle n'a pas été perdue, va-t-il la déposer?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai encore une question supplémentaire à poser, si vous le permettez. Cela peut aider le premier ministre qu'on lui rafraîchisse la mémoire. Cache-t-on quelque chose?

Le très hon. M. Trudeau: Le très honorable représentant fait sans doute allusion à ce que j'ai dit hier, que M. Saulnier m'avait parlé de certaines choses ou m'en avait informé, mais pas par écrit, et cela au moment de notre rencontre à Montréal. Je ne suis pas au courant de cette lettre, et si elle existait, je ne la cacherais pas.

Le très hon. M. Diefenbaker: Et vous ne la trouveriez pas.

Le très hon. M. Trudeau: Je ne sais pas si le très honorable représentant a l'impression qu'on essaie de lui cacher quelque chose.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. D'autres députés semblent avoir des questions supplémentaires.

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): J'ai une question supplémentaire à poser au premier ministre.